

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction de la Coopération et des
Échanges Interuniversitaires

N°: 096/D.C.E.I.U/2018

Alger, le 25¹ جانفي 2018

BORDEREAU D'ENVOI

Messieurs les Présidents des Conférences
Régionales des Universités
Centre-Est-Ouest

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>VEUILLEZ TROUVER CI-JOINT :</p> <p>-Arrêté ministériel n° 58 du 24-01-2018 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année universitaire 2018-2019.</p> <p>-Instruction ministérielle n°01 du 24-01-2018 relative à l'organisation du concours national pour l'obtention d'une bourse à l'étranger au titre de l'année universitaire 2018-2019.</p> <p>-Échéancier relatif au programme boursier dédié aux étudiants majors de promotion .</p> <p>-Communiqué relatif à l'organisation du concours national.</p>	<p>02</p> <p>02</p> <p>02</p> <p>02</p>	<p>- LN + Version LF</p> <p>Pour diffusion auprès des établissements universitaires et de recherche.</p> <p>Bonne réception</p>

عن الوزير ويتقويض منه
مدير التعاون والتبادل ما بين الجامعات

المضاه: سعيدان

